

EXPÉRIMENTATIONS en EPLE ou en ECOLE
Article L. 401-1 du code de l'éducation

APPEL À PROJETS 2018-2019 (date limite de dépôt : 28 février 2018, en fichier .doc)

Ce dossier est adressé à la **CARDIE** sous la forme de fichier en respectant le calendrier académique. Le dossier peut être préparé avec l'aide de la **cellule académique recherche développement innovation et expérimentation (CARDIE)** cardie@ac-nancy-metz.fr

Pour toute action expérimentale en cours et autorisée jusqu'en juin 2018 que l'EPLE ou l'école souhaite poursuivre en 2018-2019 il est nécessaire de suivre cette procédure d'appel à projet.

Important : saisir vos informations uniquement dans les cellules blanches

Établissement ou école ou circonscription porteur.se du projet :
LP Claude DAUNOT 10 BD Clémenceau CS 35234 54052 NANCY CEDEX Tél : 03.83.55.11.16 Mél : direction@daunot.com
Représenté par Mme ou M. le chef d'établissement ou l'IEN (préciser la circonscription) :
Mr DUCROS Laurent
Intitulé du projet d'expérimentation (donnez un titre explicite qui aide à comprendre votre projet) :
Seconde indéterminée tertiaire commerciale « commerce-vente-accueil »
Identification du projet
À quel(s) domaine(s) correspond ce projet ? Sélectionner le ou les domaine(s) concernés
<input checked="" type="checkbox"/> A partir d'une analyse des besoins des élèves, le développement par les professeurs de pratiques expérimentales dans l'enseignement des disciplines. <input checked="" type="checkbox"/> Offrir des réponses pédagogiques différenciées pour garantir à tous les élèves l'acquisition du socle commun. <input type="checkbox"/> Le travail personnel de l'élève. <input type="checkbox"/> Apprendre, vivre et faire ensemble. <input checked="" type="checkbox"/> La réorganisation du temps scolaire, de la classe, de l'école ou de l'établissement. <input checked="" type="checkbox"/> La modularisation des formations et le mixage des publics. <input checked="" type="checkbox"/> Les secondes professionnelles indifférenciées. <input checked="" type="checkbox"/> L'individualisation des parcours de formation au travers des différents dispositifs d'aide et d'accompagnement des élèves. <input checked="" type="checkbox"/> L'adaptation des parcours scolaires favorisant des orientations diversifiées. <input type="checkbox"/> Les actions de bassin.

Autre domaine (précisez) :

Constat, analyse de départ qui a motivé l'élaboration du projet :

La procédure d'orientation post collège oblige l'élève à se spécialiser sans connaître les spécificités des différentes sections. Le collégien qui arrive en lycée professionnel peut être déçu de la formation choisie. Il en résulte des comportements qui peuvent mener à l'échec et au décrochage scolaire.

La mise en place d'une seconde Indifférenciée Commerciale (Commerce, Vente, ARCU) permet aux élèves de découvrir les compétences commerciales communes aux trois bacs pour affiner leur projet professionnel.

L'équipe pédagogique accompagne les élèves individuellement dans leur projet professionnel. Elle les aide à choisir une orientation cohérente et adaptée grâce aux compétences individuelles constatées lors des deux périodes de PFMP en entreprise et lors des actions pédagogiques menées dans les entreprises partenaires des trois filières.

Cette seconde est une 1^{ère} année commune du parcours vers l'obtention d'un baccalauréat professionnel du secteur tertiaire : Commerce, Vente, Accueil - relation clients et usagers (ARCU), ces trois sections étant présentes dans notre établissement.

Objectifs généraux du projet d'expérimentation :

- Permettre un choix éclairé et cohérent d'orientation à l'élève de fin de seconde
- Réaliser un enseignement professionnel commun aux trois options sans différenciation
- Lutter contre le décrochage scolaire grâce à des pédagogies différenciées (projet NUMAVENIR) et l'utilisation des outils numériques
- Accueillir les élèves dans leur diversité

Durée envisagée à compter de la rentrée 2018 (3 ans maximum) :

3 ans

Date de début : septembre 2018

Date de fin : juin 2021

EPLE : **Inscription** du projet d'expérimentation au contrat d'objectifs :

oui non

Ecole(s) : **Inscription** du projet d'expérimentation au projet d'école, de circonscription ou de secteur :

oui non

Avis du conseil d'administration ou d'école (précisez la date) : 12/12/2017

Description du projet

- Objectifs détaillés de l'action

- Mettre en place des actions pour que des personnes extérieures expertes puissent intervenir pour présenter les exigences et les attraits des environnements professionnels liés aux trois sections
- Proposer deux périodes de formation en milieu professionnel dans des domaines différents
- Mener des projets sur le terrain dans les trois filières commerce- vente et ARCU
- Élaborer un suivi de chaque élève au cours de l'année de seconde en équipe pédagogique, pour construire au mieux le projet d'orientation et faciliter le choix définitif d'option en fin d'année
- Fixer un calendrier de concertation avec l'élève et ses parents pour faire le point et proposer l'option la plus adéquate avec les compétences et le projet de l'élève.

Impacts :

- Permettre un choix éclairé d'orientation en cours de formation
- Lutter contre le décrochage scolaire et l'absentéisme
- Faciliter l'accession à une poursuite d'études post bac grâce à un parcours adapté et motivant

- Public concerné par l'expérimentation :

36 élèves

- Acteurs de l'expérimentation :

Personnes impliquées : nombre ; disciplines ou métiers

Équipe de vente : 5 professeurs

Équipe d'enseignement général : 8 professeurs

Équipe de direction : Chef d'établissement et DDFPT

- Modalités de mise en œuvre

- Remise à plat des référentiels bacs pro vente- commerce- ARCU
- Mise en place d'une stratégie globale adaptée
- Mise en place de grilles d'évaluation en entreprise adaptées en classe de seconde
- Tutorat par des élèves de terminale ou première
- Tenue de réunions d'informations et de suivis personnalisés
- Organisation d'un forum des métiers (professionnels et anciens élèves partageant leurs parcours et expériences)
- Aide à l'orientation de l'élève : il pourra s'orienter vers des domaines professionnels différents lors de ses 2 PFMP
- Constitution d'un dossier à partir des observations de l'élève sur la découverte de l'entreprise, des métiers et du public accueilli

Évaluations et indicateurs mis en place

- Taux de réussite au bac
- Taux de poursuite d'études
- Réorientation en cours de parcours
- Taux de décrochage scolaire
- Taux d'absentéisme

Mise en évidence du caractère expérimental de l'action

A l'heure actuelle, la seconde indifférenciée n'existe qu'à titre expérimental au sein de l'académie Nancy-Metz. Cette expérimentation rencontre un réel succès auprès des élèves et de leurs familles, dans les établissements où elle est mise en œuvre.
Une demande de lycée 4.0 est en cours auprès du Conseil Régional du Grand'Est pour faciliter l'accès au numérique et mettre en pratique des pédagogies innovantes

Le projet est-il à statut dérogatoire ?

oui non

Mesure de dérogation demandée (le cas échéant) :

Article 34

Aide à la mise en œuvre du projet.

Corps d'inspection : Évaluation de la pertinence du projet

Comment comptez-vous rendre compte de votre action ?

Sur les acquis de nos élèves, au travers des documents de suivi individualisé
Sur les pratiques des enseignants : public plus homogène des classes de première et terminale
Sur les relations professionnelles : réduction des problèmes rencontrés lors des PFMP
Sur l'école et les classes concernées : réduction du taux de décrochage et de l'absentéisme

Avis obligatoire du chef d'établissement (collège et lycée) ou de l'IEN (école) :

Favorable

Avis des corps d'inspection :

Avis du Conseil Pédagogique Académique :

Décision :